



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

musée des arts africains et océaniens

Question écrite n° 10699

## Texte de la question

M. Jean de Gaulle appelle l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir de l'actuel musée des arts africains et océaniens, situé à la porte Dorée, dans le XIIe arrondissement de Paris. Se référant à sa réponse à la question écrite n° 4690 du 20 octobre 1997 et compte tenu des orientations désormais arrêtées quant à la localisation du futur musée des arts premiers, il le remercie de lui indiquer les intentions du Gouvernement quant au sort qui sera réservé à cet établissement, qui joue un rôle culturel particulièrement important, dans l'est parisien. Il lui serait également reconnaissant de bien vouloir lui préciser, d'une part, si et comment les pouvoirs publics entendent consulter toutes les personnes et institutions concernées par la destination future de ce bâtiment et, d'autre part, le calendrier de mise en oeuvre des éventuelles décisions qui seront prises à son sujet.

## Texte de la réponse

Le Président de la République a choisi le site du quai Branly pour l'édification du musée des Arts et des Civilisations, qui, en ce lieu ne pourra pas vraisemblablement s'ouvrir avant au moins cinq ans. Dans ces conditions, il serait très prématuré de se prononcer dès aujourd'hui sur l'avenir de l'actuel MAAO, situé à la porte Dorée. Les collections du MAAO seront transférées au musée des Arts et des Civilisations vers 2001 au plus tôt. D'ici là, toutes les consultations nécessaires seront bien évidemment tenues avec toutes les personnes et institutions concernées, dans la pleine conscience du rôle culturel du MAAO dans l'Est parisien, quant à l'avenir de cet établissement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean de Gaulle](#)

**Circonscription :** Paris (8<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10699

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** culture et communication, porte-parole du gouvernement

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mars 1998, page 1117

**Réponse publiée le :** 18 mai 1998, page 2772